

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1995

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

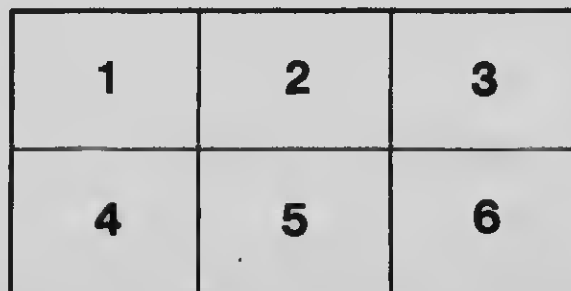
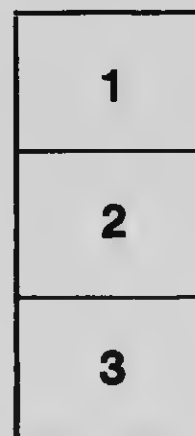
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contains the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec la plus grande soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

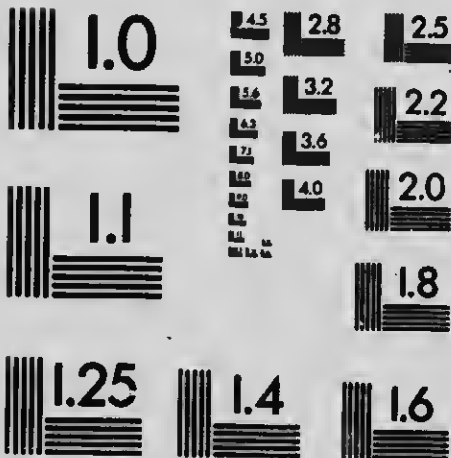
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par la première page et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par la seconde page, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

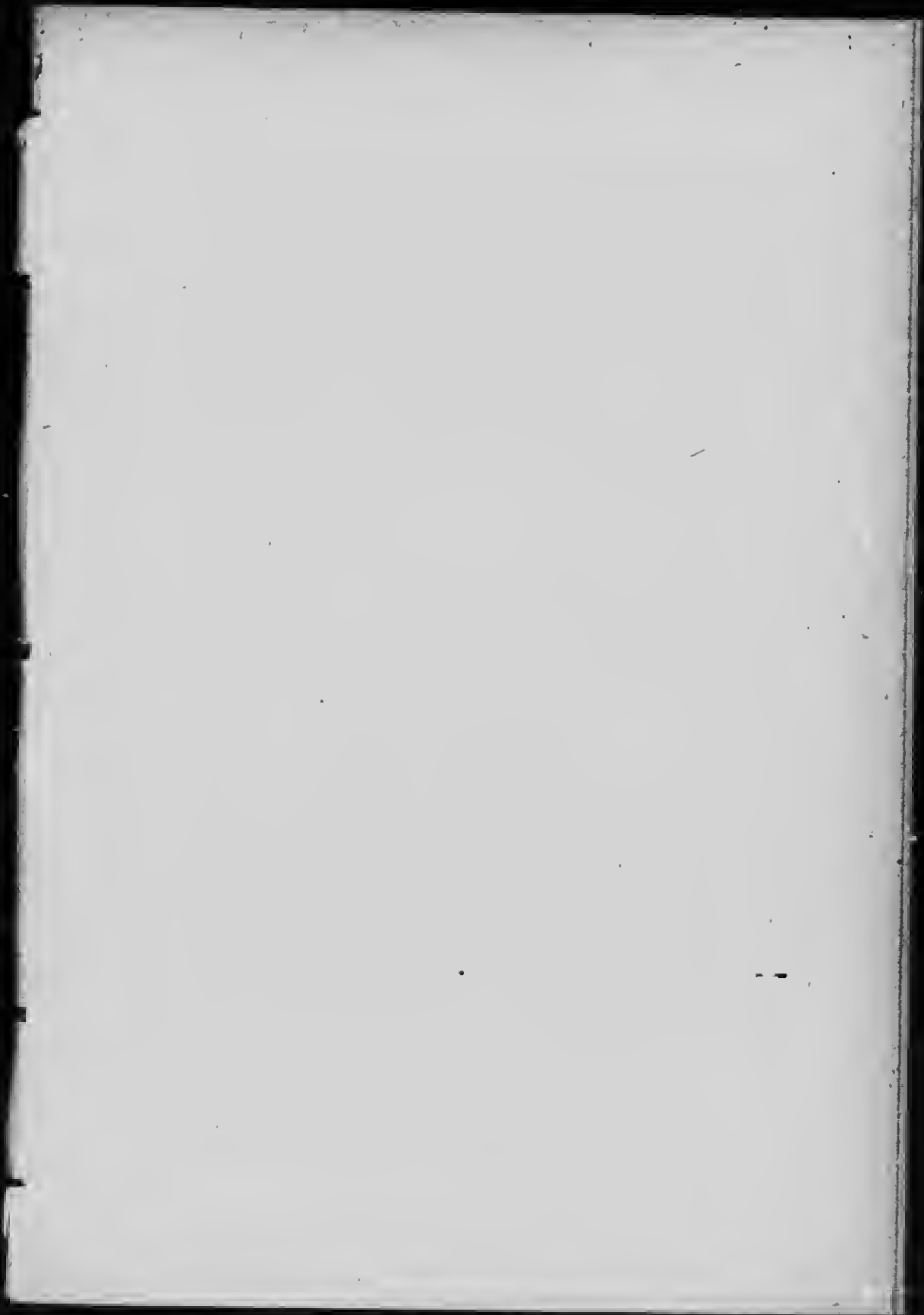
1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

P. HUGOLIN, o. f. m.

Vous m'en direz tant . . .

MONTREAL

1911.





P. HUGOLIN, o. f. m.

Vous m'en direz tant . . .

**Réponses aux objections qui retiennent
hors de la Société de Tempérance.**

NOUVELLE SÉRIE

MONTREAL

1911



Avec la permission des Supérieurs.



Au révérend Père Hugolin,

Vous eûtes beau m'inviter jadis à entrer dans la Société de Tempérance et me crier: ENTREZ DONC! je fis la sourde oreille.

Aujourd'hui..... ?

Dame! Vous m'en direz tant....

"Un petit coup, ça ne fait pas de mal... Il faut bien faire plaisir à un ami... Je veux garder ma liberté..." et tous mes autres prétextes — je vois bien à présent que ce ne sont que des prétextes — pour faire niche à la tempérance, vous les démolissez qu'il n'en reste pas syllabe debout.

Vous m'en direz tant... que je rends les armes et j'entre dans la Société de Tempérance.

UN VIEUX RENARD.

Sommaire :

	PAGE
Un petit coup, ça ne fait pas de mal	7
Il faut bien faire plaisir à un ami	10
La tempérance, ce n'est pas pour les femmes	13
Sans boisson on n'aura plus de plaisir au temps des fêtes	18
La tempérance, je n'ai pas besoin de ça .	19
Je veux garder ma liberté	21
Que dira-t-on de moi?	24
Je n'ose promettre, de peur de ne pas tenir parole	28

Un petit coup, ça ne fait pas de mal.

ERRER, erreur, mon ami. Pour être un parfait candidat aux maux du buveur, la proie d'une mort prématurée, point n'est besoin d'être un ivrogne, il suffit d'être un amateur du petit coup. L'usage *habituel* et *notable* de la boisson ruine la santé *plus sûrement* que l'ivresse passagère. L'on peut se tuer à boire sans *jamais se déranger*, et beaucoup meurent d'avoir bu qui ne sont pas des ivrognes.

Oh! puissé-je donc vous le faire comprendre, puissé-je vous le faire admettre!

Rappelez-vous que l'alcool est un *poison*, qui nécessairement reste poison et agit comme poison alors même qu'on n'en prend qu'un verre. Je ne saurais mieux comparer ce poison qu'à du vert-de-Paris largement étendu d'eau. Une gorgée de ce liquide ne vous nuira guère ; de même un verre d'alcool. Mais que constamment vous buviez l'un ou l'autre de ces poisons, que sans relâche vous en imbibiez votre organisme, nécessairement votre santé en sera ruinée. C'est clair comme il est clair que 2 et 2 font 4. Le poison est dans le corps, il faut qu'il agisse.

Oh! je sais que l'on ne se rend pas compte de cette alcoolisation plus ou moins lente. Lorsqu'une maladie qui paraît sans cause immédiate, évidente, abattant un homme de quarante-cinq ans, lui crie : C'est la boisson qui te tue! — le buveur, trop ignorant pour le reconnaître, ou trop orgueilleux pour l'avouer, se révolte si le médecin ou le confesseur mettent le doigt sur

la plaie. Tel cet alcoolique qui se mourait d'une dégénérescence graisseuse du cœur. Je risquai le mot de boisson. . . . "Comment ! ma maladie causée par la boisson ? c'est impossible, je ne prends que sept ou huit verres par jour . . . jamais je ne me dérange ! . . ." Sept ou huit verres par jour ! y pense-t-on ? le malheureux était saturé d'alcool comme une éponge. . . . Il mourut peu de jours après, et son dernier soupir pua le *gin*.

J'appelle un parfait candidat à l'alcoolisme l'homme qui, à peu près tous les jours, prend quelques verres de boisson — graduellement il augmente la dose ;

l'homme d'affaires, le commerçant, l'homme public qui, tous les jours dans l'occasion d'accepter et de rendre de nombreuses traites, en contracte l'habitude ;

l'homme *généreux* qui garde de la boisson chez lui ou à son bureau, et ne saurait recevoir un ami sans lui offrir un petit verre ;

l'homme qui à son réveil prend un coup pour se donner du ton, avant ses repas pour s'ouvrir l'appétit, ainsi qu'il se l'imagine ;

le désœuvré qui flâne aux auberges, dans l'espoir d'attraper une traite par ci par là ;

l'ouvrier qui boit à l'ouvrage avec ses compagnons, ou qui, chaque soir, au sortir de l'atelier ou de l'usine, s'arrête à la buvette du coin pour se remettre de ses fatigues ou s'en dédommager, par l'absorption de deux ou trois verres de whisky ou de bière *coupée*—beaucoup plus à certains jours ;

en un mot, le parfait candidat à l'alcoolisme et aux maux du buveur, c'est l'homme qui, d'une façon ou d'une autre, sous un prétexte quelconque, fait usage habituel de boisson.

Cet homme s'alcoolise sans le savoir, compromet sa santé, jette en sa chair la semence d'une foule de maux et d'infirmités, hâte sa mort. A quarante-cinq ans ses mains trembleront, ses jambes seront de laine, ses reins faibles, il n'aura plus d'appétit, il digérera difficilement, son sommeil sera pénible, etc..... Il s'étonnera..... Pauvre homme, la boisson a commencé son oeuvre de mort, et tu ne t'en doutes pas..... Hélas, pour recouvrer la santé, que feras-tu? tu boiras davantage, activant par là ta destruction !...

N'est-il pas sage par conséquent de renoncer au petit coup ?

Evidemment oui, et c'est la conclusion à tirer de tout ce qui vient d'être dit.



Il faut bien faire plaisir à un ami



'AUTRE jour, Pierre fut accosté par Paul, ami d'enfance qu'il n'avait pas revu depuis plusieurs années.

—Bonjour, Pierre.

—Tiens, c'est mon ami Paul !

Et les deux amis de causer, causer. . . Que de souvenirs à rappeler, chers à tous deux !

—Mon vieux Pierre, il faut *mouiller ça*, viens prendre un coup.

—Merci bien. Je ne prends rien.

—Comment, comment ? mais autrefois tu ne faisais pas le grimace sur un verre de brandy ?

—Hélas ! . . . mais depuis j'ai pris la tempérance.

—Allons, allons, *pour faire plaisir à un ami*.

—Bien peiné, mais c'est impossible.

Les deux amis passaient justement devant une pharmacie.

—Mon cher Paul, dit Pierre à son tour, entre donc avec moi dans cette pharmacie.

Les amis entrés, Pierre commande deux verres d'*huile de castor*.

—Je ne me sens pas bien, dit-il à son ami, je vais prendre un de ces verres ; mais tu vas me faire le plaisir de prendre l'autre avec moi.

—Tu veux rire, je ne suis pas malade.

—Qu'importe ! tu n'as pas promis, par hasard, de n'en jamais prendre ?

—Sans doute, mais en ce moment je t'assure que je n'en ai nul besoin.

Allons, allons, *pour faire plaisir à un ami*....

Faire plaisir à un ami ! l'argument et les termes dont Pierre s'était servi... Cela frappa Paul, qui comprit soudain le ridicule et presque l'odieux du raisonnement que tout à l'heure il avait fait pour engager son ami à prendre un coup. *Faire plaisir à un ami*.... briser une parole d'honneur pour faire plaisir

Paul comprit que Pierre avait autant raison de lui offrir un verre *d'huile de castor*, que lui, Paul, en avait de lui offrir un verre de brandy. Le motif était le même exactement, et tout aussi valable : *faire plaisir à un ami*. Conséquemment, Pierre avait eu autant de raison de refuser la traite au brandy, que lui, Paul, en avait pour refuser de trinquer à l'huile. Si lui, Paul, n'avait pas besoin d'huile, Pierre pouvait fort bien n'avoir pas besoin de brandy. Et alors, pourquoi forcer Pierre d'en prendre ? N'étaient-ils pas libres l'un comme l'autre ? Non, si Pierre n'était pas raisonnable de vouloir exiger de Paul—parce qu'il était son ami—qu'il bût un verre *d'huile de castor*, lui-même, Paul, n'avait pas davantage le droit de forcer Pierre—pour qu'il lui prouvât sa vieille amitié—de prendre un verre de brandy. Prendre un verre d'huile prouve l'amitié autant que prendre un verre de brandy. Il ne pouvait y avoir que la coutume, une sottise coutume, Paul le voyait clairement après la leçon de Pierre, pour établir une différence entre ces deux manières de payer la traite et de *faire plaisir à un ami*...

Que voulez-vous que j'ajoute à cette leçon de Paul et au raisonnement de Pierre?

La leçon est claire, et le raisonnement complet.

Je livre l'une et l'autre à vos réflexions.

Mais qui que vous soyez, vous êtes Paul ou Pierre.

Vous, Pierre, si jamais Paul vous offre de boire en disant : Voyons, pour *faire plaisir à un ami*, racontez-lui l'histoire de la traite à l'*huile de castor*.

Et vous, Paul, si jamais Pierre vous offre une traite... à l'huile, gardez-vous bien d'accepter ! Seulement, raisonnez votre refus, comme a raisonné le sien votre ami, afin de conclure finalement comme lui :

La traite ne prouve l'amitié qu'entre ivrognes.



La Tempérance, ce n'est pas pour les femmes



ILLE pardons, Mesdames, puisque cette fois c'est vous que j'entends, la tempérance, c'est pour les femmes comme pour les hommes. Il y a en effet chez la femme un grave abus dans le simple usage des boissons enivrantes. Si l'alcool fait tort à l'homme, à combien plus forte raison ne fait-il pas tort à la femme, dont la complexion est beaucoup plus délicate! — Ce n'est pas tout. La boisson, fatale toujours à la femme, l'est infiniment plus à la mère et à la nourrice. C'est grâce au préjugé si répandu qu'il faut à la femme, à certaines époques de fatigue, de la boisson pour se fortifier, que l'enfant s'alcoolise *dès le sein* de sa mère et *dans le berceau*. Le petit être qui bientôt ouvrira les yeux à la lumière se développe dans une ambiance alcoolisée, en attendant qu'il suce l'alcool avec le lait!

Que l'alcoolisme de la mère exerce un effet désastreux sur le nourrisson, et que les pauvres petits subissent trop souvent cette terrible influence à cause de l'imprudence des mères, les médecins de langue française, réunis en congrès à Montréal en 1904, l'ont constaté et déclaré, rejetant sur *la mère* la responsabilité de l'accroissement du nombre des alcooliques au Canada! N'êtes-vous pas effrayées, mères qui lisez ces lignes? Et croirez-vous encore que la tempérance — que dis-je, l'abstinence absolue — ne soit pas pour vous?

Il est vrai, toutefois, que la femme a moins besoin que l'homme de la *Société* de tempérance; mais la So-

ciété, elle, a besoin de la femme, qu'elle regarde comme son alliée naturelle et toute puissante. Aussi, lui ouvre-t-elle ses rangs, en la pressant d'y venir jouer un rôle des plus efficaces. Et veut-on savoir pourquoi nous regardons la femme comme une aide si précieuse dans l'oeuvre antialcoolique?

C'est d'abord parce que la femme n'a pas la passion de boire : une femme adonnée à la boisson est un phénomène heureusement aussi rare que monstrueux. La femme est par nature sobre, sans attrait pour l'alcool. — Sage disposition de la Providence ! Imaginez que la femme — épouse, mère — ressent pour la boisson le même penchant que l'homme... grand Dieu ! que devient la famille ? l'humanité ? Oui, je l'ose dire, ce serait l'extermination de la race humaine.

Et non seulement la femme n'a pas d'attrait pour l'alcool, mais elle en est l'adversaire née. La boisson est un étranger, un ennemi qui s'installe au foyer pour le désoler ; ennemi de son époux, ennemi de ses enfants, ennemi de son bonheur et du bonheur des siens : tous ses instincts d'épouse et de mère s'accordent à craindre, à haïr la boisson, à lui fermer la porte du logis, à l'en chasser si elle s'y est installée.

Qui ne voit par conséquent que la femme est l'alliée naturelle, l'espoir des apôtres de la tempérance.

Un vaste champ d'action s'ouvre devant son zèle intelligent. Convertir son mari ivrogne ; le retenir sur la pente fatale ; le garder auprès d'elle ; et pour cela se montrer aimable ; applaudir aux moindres efforts de l'époux vers une sobriété plus grande ; le pousser discrètement vers la Société de tempérance ; le sous-

traire aux occasions de boire, lui présenter des moyens de persévérer ; veiller à ce que la boisson n'élise pas domicile au logis ; prier, prier encore, patienter ; s'instruire des droits que lui confère la loi civile à l'égard des vendeurs sans licence et des aubergistes sans cœur ; ne pas craindre de les dénoncer et se montrer impitoyable envers eux—après tout, elle n'attaque pas, elle se défend et défend son bonheur ; qui l'en pourrait blâmer ? . . . propager autour d'elle, dans ses relations sociales, l'idée de tempérance ; se montrer, dire son mot et agir à l'époque des élections municipales, ou lorsque se débat l'octroi d'une licence ; faire l'éducation anti-alcoolique de ses enfants. . . que sais-je enfin ! Le champ d'action pour une femme intelligente est infiniment vaste ; elle dispose de tant de moyens, son influence rayonne si loin !

“Ce que femme veut, Dieu le veut !” Allez donc, femmes chrétiennes, épouses, mères de famille, marchez à l'assaut de cette citadelle de l'intempérance qui se dresse audacieusement contre votre foyer. En avant ! la victoire est assurée, si seulement vous prenez part au combat.

Chose étrange, la femme n'a généralement conscience, ni de sa mission, ni de sa force, ni du bien qu'elle peut procurer. C'est une révélation pour elle lorsque dans les retraites de tempérance nous lui expliquons qu'elle peut faire beaucoup pour le succès de la croisade. Heureusement, et c'est là ce qui nous console, il suffit de donner à la femme conscience de son rôle et lui indiquer les moyens de le remplir ; car sa bonne volonté est d'avance entièrement acquise à la cause de la tempérance.

Du reste, il serait plus qu'étrange qu'une femme, qui est naturellement sobre et par tous ses instincts ennemie de la boisson, qui a tout intérêt à ce que l'alcool soit banni de son foyer, qui a un apostolat à exercer et un exemple à donner à son mari comme à ses enfants, il serait plus qu'étrange qu'une femme ne donnât pas son nom à la Société de tempérance, quand elle y est invitée.



Sans boisson on n'aura plus de plaisir au temps des fêtes.

OUAIS ! la répugnante objection... Je ne daig pas répondre aux ivrognes qui la formulent.

Mais il y a peut-être aussi de braves gens, tellement imbus du même préjugé, qu'ils n'ont pas même la pensée de se demander s'ils ne s'amuseraient point tout aussi bien sans boisson. Pour l'édification de ceux-ci, je demanderai à l'abbé Mailloux, le grand apôtre de la tempérance dans l'ancien temps, de nous raconter le fait suivant :

"Dans les commencements de la société de la tempérance, écrit-il dans son livre *L'ivrognerie est l'oeuvre du démon etc.*, j'avais établi cette admirable société dans une grande paroisse où, de tout temps, on avait fait une dépense énorme de liqueurs fortes. C'était à la fin d'une grande retraite paroissiale.

"La paroisse s'était montrée infiniment généreuse à faire le sacrifice qu'exigeait l'entrée dans la société. J'en partis heureux et content.

"A l'époque de l'anniversaire de la retraite, je retournai dans la même paroisse, pour donner quelques jours de mission. Le bon Curé me dit que la tempérance avait été observée avec un incroyable courage.

"A la fin de la mission, il y eut, à la sacristie, une assemblée de tous les hommes associés à la tempérance. Après avoir passé certaines résolutions pour le bien de

la société, je leur demandai comment ils se trouvaient de la tempérance pour les visites du jour de l'an, leurs noces et leurs repas entre voisins et amis. Un grand nombre de voix me répondirent: C'est maintenant, monsieur, que nous avons de la joie; on rit, on s'amuse bien, on a du plaisir. — Et comment pouvez-vous avoir du plaisir, aujourd'hui que vous ne buvez plus de liqueurs fortes? — Un plus grand nombre de voix: C'est que maintenant, monsieur, nous gardons toujours notre raison, et que nous ne sommes plus *bêtes* comme nous l'étions, quand nous buvions sans bon sens."

Et l'abbé Mailloux conclut: "N'avaient-ils pas raison? A-t-on, peut-on avoir du plaisir, de la joie, peut-on s'amuser comme des hommes quand, par des excès d'intempérance, on cesse d'être homme: *Bienheureux*, dit le prophète-roi, *bienheureux le peuple qui sait se réjouir*. La tempérance avait donc fait trouver pour ce peuple le secret de se réjouir, avec cette gaieté décente, cette joie chrétienne, qui rend les relations sociales douces, aimables et cordiales." (1)



(1) Page 6.

La Tempérance, je n'ai pas besoin de ça.



ELA peut avoir deux sens.

“La tempérance ? Bah !...”

Ou bien : “Je n'ai pas besoin de prendre la tempérance pour être tempérant.”

Bah !... La fin de non recevoir de tous les gens à bout d'arguments, ou trop lâches pour accomplir un devoir qui leur coûte. Ce n'est pas très intelligent ni très vaillant.

—Mon ami, qui vivez comme s'il n'y avait pas de Dieu, vous allez pourtant à l'éternité.

—Bah !...

—Mon ami, qui buvez à tout propos, vous vous exposez à devenir un ivrogne.

—Bah !..

Bah !.. Cela dispense de comprendre, de vouloir et d'agir. C'est le mot des hommes sans esprit et sans caractère ; l'argument des insoucians et des Roger Bontemps. Il n'est pas long à émettre, il dispense de toute logique... et surtout de tout effort pour changer de conduite. Bah !... et la question est réglée en un tour de langue.

Eh ! bien, non, elle n'est pas réglée par un bah !

La tempérance est une vertu chrétienne que chacun est tenu de pratiquer. Cette vertu a des degrés, comme toute vertu, et sans vous demander le degré héroïque —l'abstinence—je présume que vous avez bien encore quelques échelons à gravir pour atteindre à une vertu encore assez élémentaire.

Vous buvez tous les jours ? quand il plait à votre sensualité ? jusqu'à une limite qui avoisine l'excès ? C'est le contrepied de la tempérance, et *vous avez besoin* de cette vertu qui vous manque.

—Bah!... En tous cas, pour être tempérant je n'ai pas besoin de *prendre la tempérance*.

Oui, vous en avez besoin.

Pour vous, la *vertu* de tempérance n'est guère possible qu'à la condition de l'entourer d'un mur protecteur qui la défende contre votre sensualité, votre faiblesse, contre les occasions et les entraînements ; qu'en limitant par des règles fixes, imposées à votre honneur, l'usage de toute boisson enivrante. Cela s'appelle prendre la tempérance, prendre la croix, entrer dans la *Société de tempérance*, forteresse invincible contre votre faiblesse, et gardienne de la *vertu* de tempérance.

Vous faut-il d'autres motifs pour y entrer ? Je les trouve non plus seulement en vous, mais autour de vous, à votre foyer.

—Avez-vous des enfants ? demandait le juge à un ivrogne comparaisant devant lui.

—J'en ai six.

—Vous avez donc SIX RAISONS de ne pas boire. Je vous laisse à réfléchir sur ces *raisons*.



Je veux garder ma liberté.



RES bien. J'estime les hommes libres, et je méprise les esclaves. Nous allons donc nous entendre.

Savez-vous ce qu'est la liberté?

—La liberté, me répondez-vous, c'est la faculté de faire ce que je veux, de boire si j'en ai envie.

—Et si ce que vous voulez est mal, si boire est mal, en le faisant vous faites un acte de liberté?

Eh ! bien, non, mon ami, vous confondez deux choses : la *faculté* de faire le bien ou le mal, et la *liberté*.

Le pouvoir d'agir mal ou bien n'est pas la liberté, ce n'en est qu'un amoindrissement, dû à la faiblesse de notre nature déchue, c'est une *privation* de liberté. Dieu est-il libre? Il est la *Liberté* essentielle. Or Dieu peut-il faire le mal? Non, précisément parce qu'il est complètement libre, qu'il n'y a aucune faiblesse en lui.

Vous-même, lorsque vous serez au ciel, pourrez-vous faire le mal? Non, parce que vous serez alors *plus libre* que maintenant, c'est-à-dire entièrement *libéré* de toute inclination au mal. Votre volonté sera alors complètement libre de ne se porter *qu'au bien*, pour lequel elle est destinée; le mal n'aura plus aucun pouvoir de l'incliner vers lui, en la privant de son entière *liberté de bien faire*....

Voyez-vous par conséquent comme la liberté n'est pas la faculté *de choisir* entre le bien et le mal, mais qu'elle réside dans la *libération* du mal et de l'inclination au mal? et comme cette malheureuse faculté n'est qu'un *amoindrissement* de la liberté?

Or vous dites : Je veux garder ma liberté, et donc *boire si j'en ai envie*.

Boire si vous en avez envie !

Raisonnons un peu.

Qu'est-ce qui est mieux, boire ou ne pas boire ?

Ne pas boire, me diriez-vous.

Très bien. Or vous venez de comprendre que *moins on a la faculté de choisir entre le mal et le bien, plus on est libre*. Donc quel est l'homme le plus libre : celui qui *garde*, comme vous dites, la faculté de boire si cela lui plaît, ou celui qui se *délivre* de cette faculté ?

Ce dernier, évidemment.

Vous voulez garder votre liberté ? Parfait, et personne ne veut vous l'enlever. Au contraire, je vous dis : Gardez-la bien *complète, intégralement*, et pour cela ôtez-lui ce qui *l'amoindrit* : la faculté de mal faire, de boire.

M'avez-vous bien compris ?

D'après ces principes, discutons votre formule.

Je veux garder ma liberté.

Pour *garder* sa liberté, il faut d'abord *l'avoir* sa liberté. L'avez-vous ? êtes-vous un homme libre ?

Êtes-vous libre de la passion de boire, ou en êtes-vous la victime ?

Libre des hôteliers, ou leur client ?

Libre des mauvais camarades, ou leur esclave ?

Libre du respect humain, ou le respect humain règne-t-il en despote sur vous ?

Boisson, hôteliers, camarades, respect humain, voilà autant de tyrans sur lesquels vous avez peut-être à *conquérir* d'abord votre liberté, avant de proclamer que vous voulez garder votre liberté.

Devenez libre, puis restez libre.

Elle est grande vraiment la liberté des pauvres esclaves de la bouteille, qui devant elle perdent tout contrôle sur leur volonté !

Grande la liberté des clients du buvetier, qui sur un signe les *force* à entrer dans son antre, d'où il les expulsera lorsqu'ils n'auront plus d'argent, mais où leur *liberté* (!) les ramènera par le bout du nez...

Grande la liberté de l'ivrogne, ravalé au rang de la brute, objet de la risée, de la compassion ou du mépris des passants !

Grande la liberté de l'esclave du respect humain, qui n'a pas le courage de dire "non" aux sollicitations d'amis, à leurs sourires engageants ou moqueurs !

Allons, chers amis qui voulez *garder votre liberté*, secouez le joug de ces tyrans, et pour le faire efficacement armez-vous contre eux de la croix de tempérance.

Alors vous deviendrez libres.



Que dira-t-on de moi ?



QUE dira-t-on de moi?..

Qui ?...

Votre famille ou les étrangers ?

Les ivrognes ou les tempérants ?

Les hôteliers ou le Bon Dieu ?

Car, voyez-vous, tous ceux-là porteront sur votre démarche des avis très différents.

Les uns vous blâmeront, les autres vous approuveront.

Les uns seront mécontents, les autres seront échantés !

Ainsi, les ivrognes vous blâmeront de leur fausser compagnie ; et cependant, même parmi eux, quelques-uns vous approuveront, tout en avouant n'avoir pas le courage de vous imiter.

Quant aux honnêtes gens, les gens de bien, ils seront heureux, cela va sans dire, de votre noble action.

Quelques individus seront mécontents, passe. Mais votre paroisse sera fière de vous, et chacun dans son cœur vous admirera et vous enverra ses plus chaudes félicitations.

Les étrangers ?... que leur devez-vous ? Vous leur êtes indifférent, qu'ils vous soient eux-mêmes indifférents, et ne vous occupez pas de ce qu'ils pourront dire et penser.

Mais vos amis—ah ! en voilà qui ne manqueront pas de vous donner une bonne et encourageante poignée de mains, s'ils sont de véritables amis. Si quelques-uns parmi eux allaient se moquer de vous, ils ne

seraient pas de véritables amis, mais bien plutôt de mauvais camarades, dont vous devez dédaigner les sottes plaisanteries. Vous vous direz : "Si, continuant de boire avec ces amis, je ruine ma santé, gaspille mes forces, dissipe ma fortune et fais le malheur et la honte de ma famille... sont-ce ces amis, ces buveurs qui me rendront ma santé, ma fortune, mon honneur, et qui rendront le bonheur à ma famille ?.. QUE DIRONT-ILS DE MOI CES AMIS D'A PRÉSENT?..

Les hôteliers ! Oh ! ceux-là, je le confesse, n'applaudiront pas des deux mains à votre entrée dans la Société de tempérance. Et encore, c'est trop curieux. Croiriez-vous qu'ils sont les premiers à déclarer que l'ivrognerie fait des ravages terribles au Canada ? Ceux de Montréal le publient dans la revue "Liqueurs et Tabacs", leur organe officiel. "Il ne fait aucun doute, écrivent-ils, que l'alcoolisme cause en Canada de grands ravages, aussi la Ligue anti-alcoolique de Québec a-t-elle raison de se féliciter d'avoir pu réunir (1) une assemblée de plusieurs milliers de personnes venues pour entendre parler des méfaits de l'intempérance.

"Il est certains faits, certains détails qu'il est bon de signaler à l'attention du public pour le mettre en garde contre lui-même, contre l'entraînement possible.

"Ainsi, les personnes présentes à cette assemblée n'ont pu qu'être frappées de ce fait que tandis qu'il n'y a guère que cent boulangers pour desservir le pain à toute la population de Montréal sans son territoire annexé en ces dernières années, on compte dans ce même centre quatre cents buvettes licenciées. Il y a là évidemment une anomalie regrettable, et l'archevêque de

(1) Le 24 septembre 1907, au Manège Militaire.

Montréal, Mgr Bruchési, qui cite le fait à ses auditeurs, se demande pourquoi on ne limiterait pas le nombre des buvettes au nombre des boulangers.

“C’est une idée à creuser...” (1)

Si les hôteliers sont sincères quand ils déplorent le nombre exagéré des buvettes à Montréal, ils ne pourront blâmer les braves gens d’entrer dans la Société de tempérance. Car le meilleur moyen *pratique*, je le demande, de diminuer le nombre des buvettes, sinon de les faire périr d’inanition? Donnez votre nom à la Société de tempérance ; les buvettes fermant leurs portes, faute de buveurs, vous aurez, par votre simple et facile abstention, aidé puissamment messieurs les hôteliers à faire disparaître l’“anomalie regrettable” qu’ils déplorent si vivement...

Mais supposons que certains d’entre eux, moins ardents que leurs confrères pour faire disparaître l’“anomalie regrettable” de leur commerce, fassent les gros yeux à ceux qui voudraient les y aider en prenant la tempérance... laissez-les faire leurs yeux les plus terribles et les plus gros... et songez au plaisir que votre belle conduite causera à votre famille. Après tout, vous ne devez rien aux hôteliers, tandis que vous devez beaucoup à votre famille. Vous ne devez aux hôteliers de travailler à leur fortune ni à leur bonheur ; mais vous devez à votre femme et à vos enfants de travailler à leur bonheur et à leur bien-être. Auriez-vous plus de coeur pour l’hôtelier que pour votre femme et vos enfants? Que le vendeur de boissons pense et dise ce qu’il voudra, vous ne vous en porterez

(1) Oct. 1907, p. 6.

pas plus mal. L'approbation de votre famille au contraire vous rendra heureux d'un bonheur très vif et très pur.

Et maintenant, vous savez ce qu'on dira et pensera de vous.

Les ivrognes et les buveurs grogneront leur mécontentement, mais les honnêtes gens et vos amis seront heureux et ne vous ménageront pas leurs félicitations et leurs encouragements.

Les hôteliers... vous sauront gré sans doute pour le concours efficace que votre adhésion à la Société de tempérance apportera aux efforts surhumains de ces messieurs pour faire disparaître cette "anomalie regrettable" des buvettes... Supposons toutefois qu'ils ne poussent pas jusqu'à cet héroïsme l'expression de leur... gratitude, du moins, votre famille, elle, vous témoignera la sienne très vive et très sincère, ainsi que sa joie exubérante.

Et le Bon Dieu ! il vous dira, par la voix de votre conscience, qui est sa voix : "Tu as agi comme un vrai chrétien, comme un véritable disciple de la croix. Je suis content de toi, fidèle serviteur, tu seras récompensé au centuple."

Voilà le seul qu'en dira-t-on dont vous devez tenir compte.



Je n'ose promettre, de peur de ne pas tenir parole.

J *E n'ose promettre, de peur de ne pas tenir parole.*

D'abord, en vous engageant à ne plus boire, vous ne faites pas un vœu, ni un serment. Vous ne vous engagez pas même sous peine de péché. Vous promettez *sur votre honneur*. Sans doute la parole d'un homme d'honneur est une grande chose, et cet homme doit tenir la parole qu'il a donnée. Mais s'il est beau que le sentiment de votre honneur vous donne crainte d'y forfaire, il serait étrange que cette crainte allât jusqu'à vous empêcher de promettre. Ce ne serait plus une crainte légitime, ce serait un manque de courage inexcusable. Avoir peur est juste, ne pas oser serait lâche.

J'ai peur de promettre... Vous prenez cent autres résolutions que vous tenez, vous faites mille autres promesses, auxquelles vous êtes fidèle. Pourquoi ne pas prendre la résolution, faire la promesse de ne plus boire? *J'ai peur!...* Eh! vous avez bien d'autres audaces qui sentent la présomption, ayez celle-ci, qui sera un acte de confiance.

Je n'ose pas promettre... Dans cette hésitation il y a certes le sens très vif que votre honneur est en jeu, et la crainte d'y manquer. Mais au fin fond il y a autre chose. Vous redoutez l'humiliation qu'il y aurait à boire après y avoir renoncé solennellement. Vous vous estimez tellement que vous ne voulez pas envi-

sager la perspective de vous amoindrir à vos yeux. Vous voudriez pouvoir si fort compter sur vous-même et sur votre promesse, être si assuré de votre coup, que vous n'eussiez point à redouter un manquement: orgueil et présomption...

"*Tout ou rien.*" C'est la pensée, peut-être moins précise que cette formule, dont se nourrit cet orgueil. "Tout ou rien! Si je ne suis pas sûr de ne jamais prendre une goutte de boisson, je ne veux pas m'engager. Plutôt que d'en boire encore un seul verre, je préfère ne pas renoncer à en boire mille!"

Vous voudriez encore que votre promesse fût une garantie infaillible que vous ne goûterez plus à une goutte de boisson, et qu'elle vous exemptât même d'efforts.

Vous me faites songer à cet homme employé dans une imprimerie, à Québec.

Il buvait, que c'était une bénédiction... pour les hôteliers. Habile ouvrier, bon caractère, ses patrons avaient jusque là fermé l'oeil, mais ils commençaient à l'ouvrir. Est-ce crainte de perdre sa place? Toujours est-il que l'ivrogne voulut se convertir. Justement on prêchait la tempérance dans la paroisse. Il s'en va trouver le curé, prend une croix... et huit jours plus tard prend une fête... à *casser* toutes les croix du monde.

Quand notre homme fut revenu à son bon sens il se planta, songeur, devant sa croix: "Cette croix-là, dit-il, n'est pas bonne; je vais en chercher une autre." Et il alla en chercher une autre. J'ignore si celle-ci fut meilleure...

Voyez-vous, le pauvre homme se figurait que la croix était une garantie, un talisman. Il aurait voulu qu'elle l'empêchât de boire... malgré lui.

Ne l'imitiez pas. Promettez avec courage de ne plus boire, armez-vous avec confiance de la croix, mais ensuite veillez et priez : ce que notre homme n'avait pas songé à faire. Et votre croix sera *une bonne croix*, et votre promesse une promesse fidèle.

J'ai peur de promettre... Peur de quoi? des occasions? Vous les éviterez... Des dangers? Vous les fuirez... Des camarades? Vous n'irez pas avec eux... De votre faiblesse? Ici vous avez cent fois raison de craindre, mais, cette crainte elle-même me prouve que vous avez cent fois raison de faire cette promesse.

Vous aimez tellement la boisson, vous vous sentez si faible en présence d'une occasion, que la perspective de l'affronter vous trouble. Eh! bien, ne touchez-vous pas du doigt le besoin extrême où vous êtes de renoncer à cette boisson, qui déjà exerce tant d'empire sur vous, de fuir les occasions qui vous trouvent toujours si faible; en un mot de vous arracher violemment, par une promesse radicale, à la terrible fascination qui menace de faire de vous un ivrogne!

Je n'ose promettre... Vous êtes si faible que vous auriez raison de ne pas promettre, si vous deviez compter sur vous-même pour tenir parole. Mais le secours de Dieu! sachez que vous avez le droit d'appuyer vos résolutions. Vous n'êtes pas plus fort que l'alcool, peut-être, mais Dieu est plus fort que vous deux, plus fort que toutes les tentations qui pourront vous assaillir. Vous n'aurez qu'à étendre le bras pour saisir ce secours, toujours à votre portée.

J'ai peur de ne pas tenir... Combien ont promis, qui ont tenu! Ils sont légion. Et parmi eux il y avait des buveurs, des ivrognes. Il y avait des hommes de votre situation, des gens exposés tous les jours à des rencontres dangereuses; des hommes d'affaires obligés en quelque sorte d'aller à l'hôtel, et qui se figuraient aussi ne pas pouvoir s'exempter d'offrir ou d'accepter la traite. Ils ont néanmoins promis et ils *tiennent parole*.

Ce que tant d'autres ont promis et tenu, pourquoi ne le prometteriez et tiendriez-vous pas? Ce qu'ils ont pu, vous ne le pourriez?... Vous le pouvez sans aucun doute, et vous verrez que c'est beaucoup plus facile que vous ne le pensez. Il suffit de donner un coup de coeur pour partir; ensuite ça va tout seul. Les difficultés que l'on prévoyait et dont on se faisait un fantôme, s'évanouissent... comme un fantôme.

Si je manque à ma parole?... si je retombe?... Si vous manquez à votre parole? vous ferez comme vous faites lorsque, après avoir eu en confession le ferme et sincère propos de ne plus tomber, vous manquez cependant encore de parole au Bon Dieu. Vous vous en repentez, et vous tâchez de faire mieux dans la suite. *Si vous retombez?...* Vous vous relèverez, puisant dans votre faiblesse une force nouvelle, dans votre chute un courage nouveau, avec une plus grande méfiance de vous-même, et une plus entière confiance dans le secours de Dieu.

C'est aussi simple que cela. Mais parce que c'est très simple, il y faut de l'humilité, de la simplicité et de la confiance. Manquez-vous de ces vertus? De grâce, ne me le faites pas croire en me répétant encore: Je n'ose promettre, de peur de ne pas tenir parole.

